



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS SENIORS – Mise à jour
3. COMPETITIONS JEUNES – Report de matchs
4. COMPETITIONS JEUNES – Rectificatif
5. AVIS IMPORTANT
6. GESTION des LITIGES – Restreinte du 24 novembre 2023
7. COMMISSION ETHIQUE – Réunion du 29 novembre 2023
8. COMPETITIONS FUTSAL – Forfait général
9. COMPETITIONS FEMININES – Mise à jour
10. COMMISSION des ARBITRES – Plénière du 7 décembre 2023
11. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 10 DECEMBRE 2023, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 12 JANVIER 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus du 18 décembre 2023 au 7 janvier 2024, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 19 JANVIER 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 14 JANVIER 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 26 JANVIER 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 21 JANVIER 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



COMPETITIONS SENIORS

MISE à JOUR



Compte tenu des remises récentes, la reprise en **janvier** sera modifiée.

1/ Pour être en phase avec les championnats de ligue (alternances A et B) la journée 10 « Aller » du **4 février** est avancée au **28 Janvier à 14 heures 30** pour toutes les divisions seniors

2/ Des remises partielles seront programmées les **20 et 21 janvier à 14 heures 30** ainsi que des rencontres de coupes reportées (voir ci-après).

3/ La journée 5 « Aller » du **5 Novembre** se jouera les **3 et 4 février** pour toutes les divisions seniors.

4/ La journée 8 « Aller » du **3 Décembre** se jouera les **24 et 25 Février** pour toutes les divisions seniors

Journée des 20 et 21 JANVIER (matches à 14 heures 30)

SENIORS D1 – GROUPE A

US Rouvroy / US Vimy

ES Labeuvrière / US Vermelles (b)

SENIORS D3 – GROUPE C

US Hesdigneul / Olympique Burbure

US Gonnehem / US Beuvry

SENIORS D5 – GROUPE B

FC Busnes / US Ham

SENIORS D7 – GROUPE B

US Monchy Breton (b) / AEP Verdrel (b)

FC Servins (b) / CS Pernes (b)

FC Valhuon / O. La Comté

SENIORS D7 – GROUPE D

Norrent Fontes (b) / ES Thiennes

SENIORS D7 – GROUPE E

AS Noyelles les Vermelles / EC Mazingarbe (c)

AS Barlin (b) / AS Salomé (b)

FC Bouvigny (b) / AEP Verdrel (c)

AS Sailly (b) / AJ Ruitz (b)

COUPE ARTOIS

AS Frévent / FC Servins

COUPE PLATEAU

EC Mazingarbe / USO Bruay (b)

AS Sailly / FC Bouvigny

AAE Aix / ES Anzin (b)

ES Haisnes / ES Agny (en attente)

COUPE DEMANDRILLE

FCH Lens / Olympique Hénin (b)

FC Dynamo Carvin / SC Fouquières (b)

COUPE LETEVE

US Izel / AS Brebières (b)

FC Tilloy / AS Neuvireuil

COUPE MALLEZ

AS Lyssois / US Annezin (b)

FC Heuchin / FC Camblain (b)

Olympique Burbure (b) / AFCL Béthune (c)

E. Verquin / AS Barlin

US Lapugnoy / FC Hinges

ES Allouagne / JF Guarbecque (b)

COUPE CICA

FC Richebourg (b) / FCH Lens (b)

US Ruch Carvin (b) / US Ablain (b)

AS Neuvireuil (b) / US Chts Avion (b)

AS Bailleul (b) / FC Camblain (c)

US Maisnil (b) / ES Eleu (b)

US Pas (c) / FC Beaumont

Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS JEUNES



REMISE de MATCHS

ATTENTION : Certaines rencontres peuvent être inversées avec un horaire différent.

Les rencontres non jouées à la trêve pourront être reportées dès le week-end des 13 et 14 janvier 2024 (la liste paraîtra dans l'HEBDO FOOT du mardi 9 janvier 2024).

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 16 Décembre 2023 :

U18 D2 – GROUPE B

AJ ARTOIS / US ROUVROY

U18 D3 – GROUPE C

FC CAMBLAIN / US GONNEHEM CHOCQUES

U18 D4 – GROUPE C

EC MAZINGARBE / FC SERVINS VERDREL

U17 D2

AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX / USA LIEVIN

ASSB OIGNIES / AAE AIX à 15 heures 30

U16 D2 – GROUPE B

US BOUBERS / ES HAILLICOURT

U16 D2 – GROUPE C

NORRENT FONTES / FC CUINCHY

U16 D2 – GROUPE E

US IZEL / FC MONTIGNY

US ROUVROY / Car. BILLY MONTIGNY

U14 D1

US VERMELLES / ES BULLY

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 17 Décembre 2023 :

U15 D3 – GROUPE C

STADE HENIN (b) / USO LENS

U15 D4 – GROUPE A

RC LENS (*Filles*) 2 / SC ARTESIEN

U15 D4 – GROUPE B

AAE EVIN / USSM LOOS (b)

U15 D4 – GROUPE C

AS LYSSOIS / OS AIRE (b)

U15 D4 – GROUPE D

AS FREVENT / COS MARLES

U15 D5 – GROUPE A

BEAUMETZ SUD ARTOIS / US IZEL
AJ ARTOIS (b)-U.F.A. / FC MERICOURT (b)

U15 D5 – GROUPE B

FC SERVINS / US BOUBERS
FC BOUVIGNY / AJ RUITZ

U15 D5 – GROUPE C

FC BUSNES / CS PERNES
NORRENT FONTES / ESD ISBERGUES (b)
FC HINGES (b) / FC AUCHEL (b)

U15 D5 – GROUPE D

US ROUVROY / FCH LENS

U15 D5 – GROUPE E

AS SAILLY LABOURSE / ES VENDIN
E. VERQUIN / US NOYELLES sous LENS (b)

U15 à 8 – GROUPE A

EC MAZINGARBE / ES DOUVRIN
FC ATREBATE / US GIVENCHY
OLYMPIQUE HENIN (b) / OSC VITRY

U15 à 8 – GROUPE C

FC CARVIN DYNAMO / US HOUDAIN (b)
SCF ACHICOURT / FC TILLOY

MODIFICATION d'HORAIRE

U18

US BILLY BERCLAU : Le samedi à 16 heures
US ROUVROY : Le samedi à 14 heures 30

U17

OS AIRE : Le samedi à 16 heures

U16

OS AIRE : Le samedi à 16 heures
COS MARLES : Le samedi à 16 heures.
US ROUVROY : Le samedi à 14 heures 30

U15

OS AIRE (D1) : Le samedi à 16 heures

OS AIRE (D4) : Le dimanche à 10 heures

COS MARLES : Le dimanche à 10 heures

U14

OS AIRE : Le dimanche à 10 heures

U15 à 8

ES DOUVRIN : Le dimanche à 10 heures

ENGAGEMENT TARDIF

U15 à 8 GROUPE C :

AS COURRIERES (b)

FORFAIT GENERAL

AOSC SALAUMINES en [U16 D2 – GROUPE D](#) – Amende de 35 euros.

Pascal WATEL.



COMMISSION JEUNES RECTIFICATIF

Parution du mardi 6 décembre 2023



En Brassage U15 Niveau 1, suite à une erreur administrative, l'ES BULLY n'est pas une équipe (b) mais une équipe (a) et peut donc évoluer en D1.

De ce fait, OF ARRAS, classé 10^{ème}, évoluera en D2 A. Les groupes concernés sont modifiés.

La Commission présente ses excuses pour la gêne occasionnée.

CLASSEMENT U15 Niveau 1

LIEVIN O.	12	16	20	4	1	D1
AFC LIBERCOURT	10,5	6	10	4	2	
ES SAINT LAURENT	10	5	8	3	3	
ES BULLY	9	11	16	5	4	
OS AIRE	9	10	15	5	5	
UAS HARNES	9	9	16	7	6	
US SAINT POL	9	9	13	4	7	
US GONNEHEM-CHOCQUES	9	4	12	8	8	
US VERMELLES (b)	7,5	4	9	5	9	
OF ARRAS	7	7	13	6	10	
USO BRUAY	7	6	14	8	11	D2 A
SC SAINT NICOLAS	6	8	15	7	12	
FC LILLERS	6	8	14	6	13	
ESD ISBERGUES	6	6	11	5	14	
US BIACHE	6	2	23	21	15	
JS ECOURT	6	1	17	16	16	

Les GROUPES de D1 et D2 A

U15 D1		U15 D2 A	
OS AIRE		OF ARRAS	
ES BULLY	T. piscine	US BIACHE	Dim. à 11 h.
US GONNEHEM-CHOCQUES		USO BRUAY	
UAS HARNES		JS ECOURT	
AFC LIBERCOURT		ESD ISBERGUES	
LIEVIN O.	Dim. à 10 h 30	FC LILLERS	Dim. à 10 h 30
ES SAINT LAURENT		SC SAINT NICOLAS	
US SAINT POL		US VERMELLES (b)	Dim. à 8 h 45

Pour la Commission Jeunes
Pascal WATEL



AVIS IMPORTANT



> De nombreux clubs n'ont pas affecté de terrain à certaines de leurs équipes, notamment en U11 et U13 et dans une moindre mesure pour certaines autres équipes.

Il convient de faire parvenir rapidement un mail au secrétariat du district afin qu'à la reprise les trop nombreux rectificatifs hebdomadaires soient en diminution.

> Par ailleurs les « hésitations » du nouveau logiciel Compétition sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la désignation des terrains que, seuls les clubs recevants, peuvent détecter et signaler au secrétariat du district (exemple : pour un match inversé le terrain reste celui qui était prévu initialement).

Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 24 novembre 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 29 octobre (additif)

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388481 : AG GRENAY (b) / FCE LA BASSEE

Réserves d'avant match de FCE LA BASSEE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3.

Amende de 30€ à FCE LA BASSEE.

Journée du 18 et 19 novembre

SENIORS D7 – POULE A

Rencontre 26674840 : AS NEUVIREUIL GAVRELLE (c) / ES FICHEUX (b)

Réserves d'avant match de FICHEUX, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/4

Amende de 30€ à FICHEUX.

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388477 : ES HAILLICOURT (b) / AS SAILLY LABOURSE (b)

Réserves d'avant match d'HAILLICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 30€ à HAILLICOURT.

U15 A 8 – POULE A

Rencontre 27086948 : FC TILLOY / US IZEL EQUERCHIN

Match non joué. Arrêté municipal. Match à refixer par la Commission compétente.

FUTSAL D2 – POULE B

Rencontre 27213874 : PONT A VENDIN FUTSAL (b) / DOURGES FUTSAL C. (b)

Réserves d'avant match de PONT A VENDIN FUTSAL, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/11

Amende de 30€ à PONT A VENDIN FUTSAL.

COUPE DEMANDRILLE

Rencontre 27616273 : AS LENS (b) / USO MEURCHIN (b)

Réserves d'avant match de MEURCHIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/3 tirs au but (3/4)

Amende de 30€ à MEURCHIN.

COUPE CICA

Rencontre 27616418 : ES VENDIN (c) / AS VALLEE DE LA TERNOISE (b)

Réserves d'avant match de VENDIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/0.

Amende de 30€ à VENDIN.

COUPE FEMININES A

Rencontre 27620167 : ENT. ASF USC / AS BONNIERES HOUVIN

Match non joué. Arrêté municipal. Match à refixer par la Commission compétente.

BRASSAGE U16

Rencontre 27486152 : ES HAILLICOURT / US COURCELLES (b)

1^{er} forfait de COURCELLES.

HAILLICOURT bat COURCELLES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à COURCELLES.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 27485913 : FC DAINVILLE / US BOUBERS

1^{er} forfait de US BOUBERS.

DAINVILLE bat BOUBERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOUBERS.

COUPE ARTOIS FEMININES A 8

Rencontre 27620162 : FC VERQUIGNEUL / ENT. ASB ESA

Forfait de ENT. ASB ESA.

VERQUIGNEUL bat ENT. ASB ESA par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ENT. ASB ESA.

Rencontre 27620166 : USO MEURCHIN / ES ROEUX

Forfait de ROEUX.

MEURCHIN bat ROEUX par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ROEUX.

U16 FEMININES A 8

Rencontre 27132385 : USO MEURCHIN / ES VENDIN

1^{er} forfait de VENDIN.

MEURCHIN bat VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à VENDIN.

U13 D2 – POULE J

Rencontre 27189627 : ASSB OIGNIES / FC ANNAY

1^{er} forfait d'ANNAY.

OIGNIES bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ANNAY.

U11 M D3 – POULE B

Rencontre 27596720 : ES BULLY (c) / AS LOISON

1^{er} forfait de LOISON.

BULLY bat LOISON par forfait 5/0.

Amende de 10€ à LOISON.

Match retour à BULLY.

U11 M D4 – POULE Q

Rencontre 27609040 : UC DIVION (c) / FC HERSIN

1^{er} forfait de HERSIN.

DIVION bat HERSIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à HERSIN.

Match retour à DIVION

Journée du 25 et 26 novembre

SENIORS D3 – POULE C

Rencontre 26575094 : AS SAILLY LABOURSE / US HOUDAIN

- Réserves d'avant match de l'HOUDAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Amende de 30€ à HOUDAIN.

- Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable et que l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE était absente.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 25€ à SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

SENIORS D7 – POULE A

Rencontre 26674875 : ES FICHEUX (b) / AS QUIERY LA MOTTE (b)

Réserves d'avant match de QUIERY LA MOTTE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 30€ à QUIERY LA MOTTE.

SENIORS D7 – POULE D

Rencontre 26675367 : ESD ISBERGUES (c) / AS LYSSOIS (b)

Réserves d'avant match d'ISBERGUES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 10/0

Amende de 30€ à ISBERGUES.

BRASSAGE U18 - NIVEAU 1

Rencontre 27557338 : USO BRUAY / US VIMY

1^{er} forfait de BRUAY.

VIMY bat BRUAY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BRUAY.

La Commission ayant appris que l'USO BRUAY a joué une rencontre amicale en lieu et place d'une rencontre officielle inflige l'amende fixée à l'Annexe 6 – Barème financier de 24€.

BRASSAGE U18 - NIVEAU 2

Rencontre 27486502 : AS SAILLY LABOURSE / FC CAMBLAIN

Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable et que l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE était absente.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 15€ à l'AS SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

BRASSAGE U16

Rencontre 27486034 : ES LABEUVERIERE / US BOUBERS

1^{er} forfait de BOUBERS.

LABEUVERIERE bat BOUBERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOUBERS.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 27486006 : AS SAILLY LABOURSE / AS VIOLAINES

Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable mais que les deux équipes étaient absentes.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE et à l'AS VIOLAINES par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 15€ à SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

Amende de 15€ à VIOLAINES (1^{er} forfait)

VETERANS A 11 – POULE A

Rencontre 26790835 : AS MAROEUIL / AAF AUBY

1^{er} forfait d'AUBY.

MAROEUIL bat AUBY par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AUBY.

Match retour à AS MAROEUIL.

SENIORS D4 – POULE C

Rencontre 26519221 : AS BREBIERES (b) / OS ANNEQUIN OS (b)

1^{er} forfait d'ANNEQUIN.

BREBIERES bat ANNEQUIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ANNEQUIN.

Match retour à BREBIERES.

SENIORS D7 – POULE B

Rencontre 27370023 : US MONCHY BRETON (b) / US CROISETTE US (b)

2^{ème} forfait de CROISETTE.

MONCHY BRETON bat CROISETTE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à CROISETTE.

Match retour à MONCHY BRETON.

FEMININES U16 A 8 – POULE A

Rencontre 27132133 : ES LAVENTIE / FC DAINVILLE

1^{er} forfait de DAINVILLE.

LAVENTIE bat DAINVILLE par forfait 5/0.

Amende de 5€ à DAINVILLE.

Journée du 2 et 3 décembre

COUPE ARTOIS VETERANS

Rencontre 27483413 : FC MERICOURT / USO DROCOURT

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483443 : ESP. CALONNE LIEVIN / AS LYSSOIS

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483423 : STADE HENIN / SC SAINT-NICOLAS

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

COUPE LOYEZ VETERANS

Rencontre 27483555 : FC ANNAY / CS LIEVIN DIANA

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

Rencontre 27483582 : ENT. VERQUIN / ES HAILLICOURT

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

Rencontre 27483690 : AS BEURAINS / AS BREBIERES

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483772 : AS LENS / O. HENIN

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483826 : ES DOUVROIN / US ANNEZIN

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483636 : US ROUVROY / US LESTREM

Forfait de LESTREM.

ROUVROY bat LESTREM par forfait 5/0.

Amende de 25€ à LESTREM.

BRASSAGE U16

Rencontre 27486134 : US VIMY / CARVIN RUCH

1^{er} forfait de CARVIN RUCH.

VIMY bat CARVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à CARVIN RUCH.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.



ETHIQUE



Réunion du :	Mercredi 29 novembre 2023
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Claudian PHILIPPE – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD – André BARREZ -

RETOUR SUR LA SOIREE DES RECOMPENSES DU 23 NOVEMBRE

Le **23 novembre 2023** s'est tenue la soirée des récompenses du DISTRICT ARTOIS.

Cette soirée permet de mettre à l'honneur l'exemplarité et le bon comportement des 45 clubs classés en tête dans chacune des catégories du « Challenge du Comportement Sportif », 4 clubs ont décliné l'invitation (AS NOYELLES LES VERMELLES - US HAM EN ARTOIS - ES DE ROEUX - FC SERVINS VERDREL).

Clémence GONCALVES invitée d'honneur, arbitre féminine fédérale 1, a répondu avec plaisir à une série de questions relatant son expérience dans le milieu de l'arbitrage au plus haut niveau.

Les représentants des clubs ont pu apprécier le repas spectacle durant cette soirée.

Chaque club s'est vu remettre un jeu de maillots, et/ou un sac de matériel offert par nos partenaires (DG Buro et le Crédit Agricole) et le District Artois.

MATCH U11 D4 : AS PONT A VENDIN / FC MONTIGNY

> Suite à un courrier du club de **PONT A VENDIN**, la commission a souhaité entendre les éducateurs des deux clubs, concernant les faits mentionnés dans ce courrier, notamment les propos tenus par les parents du club de **MONTIGNY**.

En effet, seul l'éducateur mineur de **MONTIGNY** s'est présenté accompagné d'un autre éducateur majeur du club.

Les personnes convoquées du club de **PONT A VENDIN**, ne se sont pas présentées sans s'être au préalable excusés et donc la commission n'a pas pu statuer sur les dires et faits mentionnés dans le courrier envoyé. Ceci est regrettable car dans ce cas la commission n'a pu entendre qu'un seul club et donc il peut donc y avoir un doute.

Après lecture du courrier du club de **PONT A VENDIN**, l'éducateur de **MONTIGNY** signale qu'étant du côté opposé à ses parents, il n'a pas entendu les propos mentionnés et il n'a rien remarqué de particulier.

Dans ce cas, l'absence de l'éducateur du club adverse n'a pas permis de contredire ou pas les propos de l'éducateur de **MONTIGNY**.

> De ce fait, la commission rappelle le rôle important de l'éducateur d'un club, qui en plus de gérer son équipe, doit aussi dans la mesure du possible faire attention aux comportements des parents aux abords du terrain et ceci dans n'importe quelle compétition.

Elle restera néanmoins vigilante à l'avenir lors des prochains matchs de critérium de ces deux équipes.

MATCH U13 D2 : OLYMPIQUE LIEVIN (B) / ES ANGRES

> La commission a souhaité entendre les deux clubs concernant le comportement de certains parents autour de la main courante.

Après avoir lu le courrier du club d'**ANGRES**, un échange constructif et respectueux s'est instauré entre ces deux clubs et leurs dirigeants.

> La commission a remarqué que les dirigeants du club d'**ANGRES** n'étaient pas au courant de ce courrier mettant en cause des parents et dirigeants du club de **LIEVIN**. Le président de l'**OLYMPIQUE LIEVIN** a expliqué avoir réagi vis-à-vis du comportement de certains parents de son club (chose qui a été confirmé par les dirigeants d'**ANGRES**) en allant les voir et l'éducateur d'**ANGRES** n'a pas hésité à sortir un de ses joueurs pour un comportement excessif envers l'adversaire.

> Lors de cet échange, la commission remarque que les deux clubs ont agi de manière efficace et qu'il n'avait pas lieu de tenir cette réunion. De simples échanges téléphoniques ou autres auraient suffi pour dédramatiser « cette affaire » qui n'en est pas une.

Le Président de la Commission :

Jean DENEUVILLE.



COMPETITIONS FUTSAL



FUTSAL D2 – GROUPE B

Forfait général de NOEUX FUTSAL (b) – Amende de 46 €

Gérard DEBONNE.

Eric GOOSENS.



COMMISSION FEMININES



CHAMPIONNATS SENIORS FEMININES A 8

La journée N°9 est reportée aux **16 et 17 décembre 2024**, sauf

Poule A

US Lestrem / ES Laventie
SCPP Wingles / ES Douvrin

Poule B

US Chts Avion / ES Roeux

Poule D

FC Hersin / US Gonnehem-Choques

Les équipes de Laventie - Avion - Gonnehem - Douvrin - Wingles participent au challenge futsal

BRASSAGE U16F

Classement

Poule A

	POULE A	PTS	Jo	G	N	P	BP	BC	DIF
1	ANZIN ST AUBIN ES	12	5	4	0	1	28	4	24
2	DAINVILLE FC	12	5	4	0	1	25	10	15
3	E CALONNE LIEVIN	12	5	4	0	1	21	11	10
4	LIEVIN USA	6	5	2	0	3	20	23	-3
5	BOUVIGNY FC	6	5	2	0	3	15	20	-5
6	TINCQUIZEL AS	6	5	2	0	3	11	16	-5
7	AG GRENAY	3	5	1	0	4	6	12	-6
8	ES LAVENTIE	3	5	1	0	4	12	40	-28

Poule B

	POULE B	PTS	Jo	G	N	P	BP	BC	DIF
1	BRUAY LABUISSIERE US	12	4	4	0	0	22	4	18
2	MEURCHIN USO	9	4	3	0	1	20	6	14
3	HINGES FCAL	9	4	3	0	1	18	6	12
4	US NOYELLES S/LENS	6	4	2	0	2	11	13	-2
5	MAZINGARBE EC	3	4	1	0	3	7	9	-2
6	LIBERCOURT AFC	3	4	1	0	3	6	24	-18
7	VENDIN LE VIEIL E	0	4	0	0	4	1	23	-22

Composition des poules pour la seconde phase :

Poule A :

ES Anzin – FC Dainville – Esp. Calonne Liévin – USA Liévin – USO Bruay – USO Meurchin – FC Hinges – US Noyelles sous Lens –

Poule B :

FC Bouvigny – AS Tincquizel – AG Grenay – ES Laventie – EC Mazingarbe – AFC Libercourt – ES Vendin –

Exempt –

1^{ere} journée « Aller » 3 février 2024
 2eme journée « Aller » 10 février 2024
 3eme journée « Aller » 17 février 2024
 4eme journée « Aller » 24 février 2024
 5eme journée « Aller » 9 mars 2024
 6eme journée « retour » 16 mars 2024
 7eme journée « Aller » 23 mars 2024

1ere journée « retour » 30 mars 2024
 2eme journée « retour » 6 avril 2024
 3eme journée « retour » 13 avril 2024
 4eme journée « Retour » 4 mai 2024
 5eme journée « Retour » 11 mai 2024
 6eme journée « retour » 15 mai 2024
 7eme journée « Retour » 1^{er} juin 2024

CHALLENGE HIVERNALE FUTSAL PHASE DEPARTEMENTAL

Une visio avec les clubs engagés a eu lieu le 30 novembre 2023 avec pour objectif d'expliquer la mise en place et le déroulement de ce Challenge

SENIOR FEMININES



Calendrier Challenge Hivernal Senior F

Mis à jour 11/12/2023

Lieux:	Complexe sportif à Tincques	Salle Debayre à Beuvry	Palais des sports Louchart à Béthune	Salle ES Laventie	Méricourt Salle Ladoumègue
Journée 1	21/12/2023 - 19h30	18/12/2023- 19h30	19/12/2023 - 18h30	17/12/2023 - 10h	17/12/2023 - 10h
	AS TINCQUIZEL	US BEUVRY	BETHUNE FUTSAL	ES LAVENTIE	Méricourt Futsal
	CSAL SOUCHEZ	SCPP WINGLES	ESD ISBERGUES	AVION CHEMINOTS	KS VAUDRICOURT
	USO BRUAY LA BUISSIERE	FC LA ROUPIE	ES VENDIN	US GONNEHEM/CHOCQUES	ES DOUVRIN
		EC MAZINGARBE			
Journée 2	11/01/2024 19h30	11/01/2024 - 19h30	13/01/2024 - 18h30	07/01/2024 -10h	07/01/2024 - 10h
	AS TINCQUIZEL	US BEUVRY	BETHUNE FUTSAL	ES LAVENTIE	Méricourt Futsal
	SCPP WINGLES	CSAL SOUCHEZ	USO BRUAY LA BUISSIERE	KS VAUDRICOURT	AVION CHEMINOTS
		ES VENDIN	FC LA ROUPIE	ES DOUVRIN	EC MAZINGARBE
		ESD ISBERGUES	US GONNEHEM/CHOCQUES		
Journée 3	18/01/2024 - 19h30	18/01/2024 - 19h30	20/01/2024 - 18h30	14/01/2024 -10h	14/01/2024 - 10h
	AS TINCQUIZEL	US BEUVRY	BETHUNE FUTSAL	ES LAVENTIE	Méricourt Futsal
		USO BRUAY LA BUISSIERE	KS VAUDRICOURT	CSAL SOUCHEZ	FC LA ROUPIE
	US GONNEHEM/CHOCQUES	EC MAZINGARBE	ES DOUVRIN	ES VENDIN	SCPP WINGLES
	ESD ISBERGUES		AVION CHEMINOTS		
Finale : 28 janvier 2024					



Calendrier Challenge Hivernal U16 F

Lieux:	Complexe sportif à Tincques	AVION FUTSAL Salle Blezeel	Palais des sports Louchart à Béthune	Salle ES Laventie	US VERMELLES
Journée 1	19/12/2023 - 19h30	17/12/2023 - 10h	17/12/2024	18/12/2024 - 19h	19/12/2023 -19h30
	ES ANZIN	ASSB OIGNIES	EC MAZINGARBE	USA LIEVIN	ES VENDIN LE VIEIL
	USO BRUAY LA BUISSIÈRE	OLYMPIQUE LIEVIN	KS VAUDRICOURT	AJ RUITZ	FC LILLERS
	FC BOUVIGNY BOYEFFLES	US NOYELLES SS LENS	Ste Catherine	FC HINGES	
	AS Tincquizel	Avion Futsal	Béthune Futsal	ES Laventie	US VERMELLES
Journée 2	09/01/2024 - 19h30	07/01/2024 - 10h	07/01/2024 - 10h	08/01/2024 - 19h	09/01/2024 - 19h30
	USA LIEVIN	USO BRUAY LA BUISSIÈRE	FC LILLERS	FC HINGES	FC BOUVIGNY BOYEFFLES
	ASSB OIGNIES		US NOYELLES SS LENS	ES VENDIN LE VIEIL	AJ RUITZ
	EC MAZINGARBE	Ste Catherine	KS VAUDRICOURT	ES ANZIN	OLYMPIQUE LIEVIN
	AS Tincquizel	Avion Futsal	Béthune Futsal	ES Laventie	US VERMELLES
Journée 3	16/01/2024 - 19h30	14/01/2024 - 10h	14/01/2024 - 10h	15/01/2024 - 19h	16/01/2024 - 19h30
	OLYMPIQUE LIEVIN	ES ANZIN	USO BRUAY LA BUISSIÈRE	FC BOUVIGNY BOYEFFLES	ASSB OIGNIES
	AJ RUITZ	KS VAUDRICOURT	USA LIEVIN	US NOYELLES SS LENS	Ste Catherine
	EC MAZINGARBE		ES VENDIN LE VIEIL	FC LILLERS	FC HINGES
	AS Tincquizel	Avion Futsal	Béthune Futsal	ES Laventie	US VERMELLES
Finale : 28 janvier 2024					

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA.



COMMISSION DES ARBITRES



Réunion du :	Plénière du jeudi 7 décembre 2023 à 18 heures 30
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK –
Présents :	MM. Michel KLECHA – Edouard MORGANTI - Mathieu MUSTAR – Serge PAUCHET - Anthony RINGEVAL – André SOJKA –
Excusés :	Mme Clémence GONCALVES – MM. Frédéric GAULTIER - Xavier MIQUET – Damien PENO – Pascal WATEL 5Comit2 Directeur) –
Non excusé	M. Chouki BELLA (Educateurs) –

OUVERTURE DE SEANCE – Henry MACIUSZCZAK

- > Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.
- > Point sur l'organisation de la prochaine réunion de la CDA.

ADOPTION DU PV – Henry MACIUSZCZAK

Retour sur le PV de la plénière du **16 novembre 2023**.

Modification du PV :

Rubrique "DESIGNATIONS – André SOJKA - Courriers" :

Monsieur Jean François BRIFAUT : lu et commenté. La CDA est très étonnée de la demande car **Monsieur BRIFAUT** ne s'est pas présenté à aucune des 3 dates de séminaire de rentrée que le Pôle Technique a proposé. Un courrier a été transmis à son club en octobre dernier. Sa demande est rejetée.

SECRETARIAT – André SOJKA

Indisponibilités de longue durée

La CDA enregistre les indisponibilités suivantes :

- **Monsieur Hervé RENUIT** (DJ) : prolongation jusqu'au **26 décembre 2023**
- **Monsieur Geoffrey BENARD** (D3) : prolongation jusqu'au **1^{er} février 2024**
- **Monsieur Bastien DHEE** (D4) : arrêt du **28 novembre** au **31 décembre 2023**
- **Monsieur David DELERUE** (D1) : arrêt du **6 décembre** au **31 décembre 2023**
- **Monsieur Frédéric BOUCHEZ** (D3) : arrêt du **3 décembre** au **15 janvier 2024**
- **Monsieur Corentin QUIQUEMPOIX** (JAL/Passerelle) : arrêt du **4 décembre** au **16 décembre 2023**
- **Monsieur Benjamin PIETTE** (D1) : arrêt médical jusqu'au **30 juin 2024**
- **Monsieur Gaëtan DELAVAL** (D4) : prolongation jusqu'au **31 décembre** (certificat médical à fournir)
- **Monsieur Luigi WESTRELIN** (D5) : arrêt du **2 décembre** au **16 décembre 2023** (certificat médical à fournir)

DESIGNATIONS – André SOJKA

Désignations « seniors »

> Point sur les désignations.

> Évocation de l'absence de **Monsieur Pierre VOYEMANT** sur le match du **26 novembre** à **PERNES**. Malgré le mail du secrétaire général, pas de réponse à ce jour.

Dans l'attente, **Monsieur VOYEMANT** ne sera plus désigné.

> Évocation de la situation de **Vincent PILLEREL** (Stagiaire Senior) suite à son indisponibilité les dimanches.

La CDA rappelle que l'examen d'arbitre est à faire dans la catégorie "SENIORS" concernant les stagiaires de plus de 21 ans. A l'issue de l'examen, une demande de changement de catégorie en "SENIORS EN JEUNES" pourra être faite.

OBSERVATIONS – Serge PAUCHET – Mathieu MUSTAR

Seniors

> Point sur les observations seniors.

> Demande de **Philippe DE SEZE** pour conserver sa fonction d'observateur jusqu'à la fin de saison : la CDA donne un avis favorable.

La CDA laisse soin à **Monsieur DE SEZE** de faire une demande concernant une éventuelle année sabbatique pour la fonction d'arbitre.

Jeunes

Point sur les observations Jeunes au **7 décembre**

	Faits	Prévus	% au 16/11	% actuel
Observations notées des JAD	43	135	25,17	31,85
Observations notées des Seniors Jeunes	4	9	22,22	44,44
Examens des candidats	7	35	17,14	20,00
Conseils CJAL avant examen Ligue	4	8	50,00	50,00
Conseils Filière Ligue Jeunes	10	20	20,00	50,00
1ère observ en duo des observateurs	5	6	83,33	83,33
Total	73	213	27,56%	34,27%

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL - Mathieu MUSTAR

> Le responsable du Pôle Technique a été contacté ce lundi soir par **Georges TOURNAY** afin de désigner des arbitres sur deux rencontres de la section sportive de **LIEVIN** ce mercredi **6 décembre** suite à l'absence des élèves de la section sportive du lycée Condorcet.

=> 1er match de U15 à **14 heures** et le 2ème match de U16 à **16 heures**.

Après échanges en CDA, un message est transmis à **Georges TOURNAY** concernant la rémunération des arbitres qui n'est pas prise en charge par le District Artois.

QUESTIONNAIRE MAISON

Dans le cadre du Questionnaire Maison transmis aux arbitres pour un retour au **31 décembre**, prendre note de la modification de la réponse E sur la question 8 :

Q8 : A la 10e minute, l'équipe de BILLY-MONTIGNY souhaite déposer une réserve technique. Parmi les personnes suivantes, indiquez uniquement les personnes qui doivent assister au dépôt de la réserve technique sur le terrain ?

A : L'arbitre central

B : Le capitaine de DOURGES

C : Un dirigeant de DOURGES (inscrit sur la feuille de match)

D : L'arbitre assistant bénévole de DOURGES

E : Le capitaine ~~d'Avion~~ de BILLY-MONTIGNY

F : L'arbitre assistant bénévole de BILLY-MONTIGNY

G : Un dirigeant de BILLY-MONTIGNY (inscrit sur la feuille de match)

H : Le délégué de terrain

Le questionnaire en ligne est à jour avec cette modification.

ENQUETE DE SATISFACTION

> A l'issue des stages de perfectionnement des arbitres centraux, un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux arbitres. Il porte sur la réunion générale de juin, le séminaire de rentrée et le stage de perfectionnement.

> Les arbitres assistants spécifiques (DA1 et DA2) seront invités à remplir l'enquête à l'issue de leur stage pratique prévu ce **samedi 9 décembre**.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT

> Le stage des D4-D5-Seniors en Jeunes s'est tenu le **samedi 18 novembre** à **LILLERS**.

40 arbitres ont participé à ce stage alliant théorie (correction du questionnaire de rentrée + travail vidéo sur les fautes de main et gestion de la surface) et pratique (déplacement, gestion des conflits et gestion de l'avantage).

> Le stage des JAD (Jeunes Arbitres de District) s'est tenu le **samedi 25 novembre** à **LILLERS** également et avec le même programme. 41 jeunes arbitres ont participé au stage.

Remerciements au club de **LILLERS** de nous avoir mis dans les meilleures conditions pour ces stages.

> En raison d'un nombre d'absences important, le stage de perfectionnement des arbitres assistants a été repoussé au **9 décembre**.

Il se tiendra à **BIACHE** le **9 décembre après-midi** au stade Deret. 19 arbitres ont confirmé leurs participations.

Le stage sera assuré par **David HEQUET, Mathieu MUSTAR et Michel KLECHA**.

TEST PHYSIQUE

> La CDA valide les arbitres suivants ayant réussi les tests physiques proposés à l'issue des stages de perfectionnement :

- **Monsieur Mattéo BOSSUGES** (JAD Elite)
- **Monsieur ARNAUD LEMAIRE** (D2)
- **M Benamar BOUAZZA** (D3)
- **Monsieur Gabriel GLORANT** (JAD Elite)
- **Monsieur Denis MELLIN Denis** (R3 / mis à disposition de la CDA jusqu'au **30 juin**)

ARBITRE DE CLUB

> Une formation d'arbitre de club (ex-auxiliaire) est prévue ce **samedi 9 décembre** de **8 heures à 12 heures** sur les installations de **ROUVROY**. 16 personnes sont inscrites à cette formation.

La formation sera assurée par **Mathieu MUSTAR** et **Kévin VERBRUGGHE**.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

> La prochaine FIA est prévue du **27 au 29 décembre 2023** à **LA GAILLETTE**. La formation de 60 places est complète.

La 3e et dernière FIA de la saison se déroulera les **samedis 3, 10 et 17 février 2024** sur **ARRAS**. 4 candidats sont déjà inscrits sur 40 places disponibles.

FILIERE LIGUE

> L'ensemble du Pôle Technique se félicite de la réussite de **Tony VULLO** qui a réussi ses examens pratiques et sera nommé arbitre Régional 3. Bravo à **Tony** et à tous les formateurs.

> Notre candidat assistant Ligue **Florian PLAQUIN** n'a pas encore été observé cette saison.

Concernant la Filière Ligue 23-24 :

- Le tableau des notes du DM1 sera projeté aux arbitres de la Filière lors du 3e cours du **8 décembre**.

- Le sujet du DM2 a été envoyé aux arbitres qui ont jusqu'au **17 décembre** pour le retourner.

- Le DM3 sera transmis sur **janvier** conformément au planning de début de saison.

- Un questionnaire intermédiaire sera réalisé lors du 4e cours du **12 janvier 2024**.

- Les entretiens de mi-parcours seront programmés sur la 2e quinzaine de janvier

> Le stage pratique de la Filière Ligue devait initialement se tenir le **18 novembre**. Néanmoins, les formateurs n'étaient pas disponibles en raison du stage supérieur de Ligue. Ce stage est à reprogrammer à une date ultérieure.

DISCIPLINE – Michel KLECHA

> Point sur les dossiers.

> Lecture d'un courrier de plusieurs arbitres concernant le comportement des supporters pendant les rencontres.

INTENDANCE – Michel KLECHA

> Point sur la logistique / organisation des prochaines formations :

- arbitre de club
- formation administrative futsal
- formation administrative FIA **décembre**
- réunion générale

TOUR DE TABLE

Fin de la réunion : 21 heures

Prochaine réunion : jeudi 18 janvier 2024 à 18 heure.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District)**

Secrétaire de séance
Anthony RINGEVAL

Président de la CDA
Henry MACIUSZCZAK



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



16 décembre

16 décembre

17 décembre

US ANNEZIN

USA LIEVIN

USA LIEVIN

Vétérans

U10/U11 – U8/U9

U16 F et U12/U13